Nations Unies E/CN.6/2004/NGO/5

Conseil économique et social

Distr. générale
14 janvier 2004
Français
Original: anglais

Commission de la condition de la femme
Quarante-huitième session
1er-12 mars 2004
Point 3 c) i) de l'ordre du jour provisoire*
Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité des sexes, développement et paix pour le XXIe siècle » : réalisation des objectifs stratégique, mesures à prendre dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives : le rôle des hommes et des garçons dans l'égalité entre les sexes

Déclaration présentée par le Conseil international des femmes, la Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales, l'Association soroptimiste internationale et Zonta International, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif général auprès du Conseil économique et social; la Fédération internationale des femmes diplômées des universités, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration suivante, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, en date du 25 juillet 1996.

* * *

* E/CN.5/2004/1.

04-20949 (F) 100204 100204

Les cinq organisations membres du projet « Five-0 » (Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales, Conseil international des femmes, Fédération internationale des femmes diplômées des universités, Association soroptimiste internationale et Zonta International), toutes dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, ont pour objectifs communs de promouvoir les droits fondamentaux des femmes dans le monde entier et d'oeuvrer en faveur du statut de la femme dans les domaines juridique, politique, économique, éducatif, sanitaire et professionnel.

Plus de 55 ans après l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, les femmes continuent à lutter partout dans le monde pour obtenir l'égalité en droits et en dignité pour tous les être humains, inscrite à l'article premier de la Déclaration.

Nous venons de célébrer le dixième anniversaire de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, à Vienne, au cours de laquelle les droits fondamentaux des femmes avaient été placés au premier rang des préoccupations de la communauté internationale. Pourtant, la volonté politique nécessaire pour concrétiser les engagements pris fait défaut dans de nombreuses régions du monde. L'inégalité entre les sexes continue d'avoir de profondes répercussions sur les femmes, les enfants, les familles et les populations du monde entier.

Les hommes jouent un rôle primordial dans l'instauration de l'égalité entre les sexes car, dans la plupart des sociétés, ils exercent un pouvoir prépondérant dans tous les domaines de l'existence. Seul un partenariat caractérisé par le partage des responsabilités et des pouvoirs permettra d'éliminer tous les obstacles qui empêchent les femmes de s'impliquer activement dans tous les secteurs de la vie publique et privée et de participer pleinement, sur un pied d'égalité, aux prises de décisions dans les domaines économique, social, culturel et politique.

Il est crucial qu'en s'engageant à promouvoir l'égalité des sexes, les hommes soient résolus à prendre en considération les rôles d'ordre social qui sont dévolus aux hommes et aux femmes dans la famille et la collectivité. Étant donné que les enfants apprennent d'abord en observant, il importe qu'hommes et femmes partagent les responsabilités et prennent les décisions ensemble, que les filles et les garçons assument à part égale des responsabilités au sein de la famille, et que la valeur et les aspirations de chaque adulte et de chaque enfant soient respectées. Les dirigeants locaux, qui sont essentiellement des hommes, devraient soutenir fermement l'égalité dans les familles, encourager les femmes à participer à la prise de décisions à l'échelon local et fermement proscrire toutes les formes de violence à l'encontre des femmes et des filles. Les hommes doivent dénoncer les pratiques dangereuses telles que les avortements sélectifs liés au sexe de l'enfant, les mutilations sexuelles imposées aux femmes et aux fillettes, les crimes dits d'honneur ainsi que toutes les formes de violence à l'encontre des femmes et des filles qui se produisent dans les foyers, jusqu'à ce que ces violations des droits des femmes disparaissent.

L'éducation est un outil puissant pour instaurer l'égalité des sexes, et l'éducation primaire pour tous est le deuxième objectif du Millénaire en matière de développement. En remplissant leurs diverses fonctions au sein des gouvernements, des collectivités et des familles, les hommes doivent s'attacher à faire de l'éducation des filles une priorité absolue. Les élèves façonnant leurs rôles dans la société tout au long de leur parcours éducatif, les enseignants, les programmes et la culture

sociale dans laquelle se déroule cette éducation doivent inculquer et renforcer les notions de non-discrimination et d'égalité des sexes.

Les jeunes gens doivent apprendre à respecter l'autodétermination des femmes et à partager avec elles les responsabilités parentales ainsi que celles qui ont trait aux comportements en matière de sexualité et de procréation. Il faut faire particulièrement porter les efforts sur le comportement des hommes et des garçons, afin de parvenir à enrayer la propagation de l'épidémie de VIH/sida.

Les dirigeants à tous les niveaux, les parents et les éducateurs devraient mettre en avant des modèles masculins positifs permettant aux garçons de devenir des adultes soucieux de l'égalité des sexes. Une masculinité moins rigide et stéréotypée favorise les profonds changements d'ordre social et culturel qui accompagnent l'égalité des sexes, et offre des possibilités aux hommes et aux garçons. En outre, elle aura probablement un effet bénéfique sur leur bien-être psychologique.

Les hommes et les garçons, à l'origine de la demande qui entretient l'industrie mondiale du sexe, doivent s'attaquer de toute urgence au désastre que représente, du point de vue des droits fondamentaux, l'exploitation sexuelle des femmes et des filles, qui englobe la prostitution, le trafic sexuel, l'industrie du mariage en ligne, la pornographie et le tourisme sexuel. Les gouvernements et tous les acteurs de la société doivent s'opposer vigoureusement à la criminalité organisée, à la corruption de l'État et aux politiques économiques qui appuient ces violations des droits des femmes et des filles.

Les hommes, qui sont les premiers médiateurs lors des négociations et de la reconstruction à l'issue d'un conflit, doivent veiller à ce que les femmes participent sur un pied d'égalité à toutes les étapes des processus de paix, afin que l'égalité des sexes soit au coeur de l'élaboration des structures législatives, judiciaires, politiques, électorales, économiques et sociales, et de la consolidation d'une paix durable.

Étant donné que les hommes occupent une place prédominante dans l'élaboration des politiques industrielles, ils doivent se charger de remplacer la division du travail fondée sur le sexe par de nouvelles structures économiques offrant aux femmes et aux hommes le même traitement, des salaires égaux et des pouvoirs équivalents. Pour encourager les hommes à endosser leur part des responsabilités familiales et domestiques, il faut formuler, promouvoir et appliquer des mesures telles que la prise en charge des enfants et des autres personnes dépendantes, le congé parental et des modalités de travail souples pour les hommes et les femmes. En outre, l'exploitation et le harcèlement des salariées ne doivent pas être tolérés.

Seuls, les hommes ne parviendront pas à transformer d'emblée des attitudes et comportements qui sont profondément enracinés. C'est donc aux gouvernements qu'il incombe de lancer et de renforcer des politiques et des programmes visant à protéger les droits fondamentaux des femmes et à progresser vers une société fondée sur l'égalité entre les sexes. En outre, les gouvernements devraient s'attacher à supprimer, dans leurs propres processus organisationnels, les hiérarchies fondées sur le sexe qui sont fermement ancrées, à promouvoir une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les processus et organes de décision et à mettre en évidence l'engagement des responsables en faveur de l'égalité des sexes, sous la forme de stratégies visant à faire progresser cette dernière. Des données statistiques

ventilées par sexe et par âge devraient être collectées, analysées et utilisées pour élaborer des politiques ciblant des questions urgentes en matière d'inégalité entre les sexes.

Il est essentiel que les hommes ne constituent pas les principaux intervenants lors des tribunes et conférences sur les femmes, au cours desquelles les politiques relatives à l'égalité des sexes font l'objet de débats. Ils devraient être encouragés à participer à de telles réunions et à présenter leurs idées ainsi que leurs préoccupations, problèmes, intérêts et aspirations, qui font partie intégrante de l'évolution future vers l'égalité des sexes.

En tant que pères, fils, partenaires, frères, parents et amis, les hommes et les garçons sont directement intéressés par l'amélioration de l'éducation des femmes et de leur santé et par l'instauration d'un système d'égalité entre les sexes qui ne limite pas la vie des femmes et des filles et n'y porte pas atteinte non plus. Les intérêts collectifs des femmes et des hommes doivent être exprimés et diffusés sous des formes adaptées à chaque pays et à chaque environnement, afin de favoriser un monde meilleur et plus équitable.